

||| Syrie – Le poste nouvellement créé de "Chef de la justice / Cheikh": consolidation des allégeances au détriment de l'indépendance de la justice



- Le poste de "Chef de la justice / Cheikh" doit être annulé en tant qu'illégal, et le processus de nomination et de promotion doit être basé uniquement sur des critères professionnels, loin des parrainages et des allégeances, en excluant du pouvoir judiciaire ceux qui ne sont pas diplômés en droit, en plus de réformer le système des salaires pour qu'il repose sur l'expérience et l'ancienneté judiciaire, ce qui protège l'indépendance des juges et restaure la confiance dans l'institution judiciaire.

Syrie – Le poste nouvellement créé de "Chef de la justice / Cheikh": consolidation des allégeances au détriment de l'indépendance de la justice

Le poste de "Chef de la justice / Cheikh" doit être annulé en tant qu'il légal, et le processus de nomination et de promotion doit être basé uniquement sur des critères professionnels, loin des parrainages et des allégeances, en excluant du pouvoir judiciaire ceux qui ne sont pas diplômés en droit, en plus de réformer le système des salaires pour qu'il repose sur l'expérience et l'ancienneté judiciaire, ce qui protège l'indépendance des juges et restaure la confiance dans l'institution judiciaire.

Après la chute du régime syrien en décembre 2024, le pays s'est retrouvé confronté à d'énormes défis concernant la reconstruction des institutions de l'État, en particulier l'autorité judiciaire. La justice, en tant que pilier fondamental pour la réalisation de la justice et la garantie des droits, a subi de profondes perturbations durant les années de conflit, et même avant 2011, tant en termes d'indépendance que de compétence ou de légitimité. La chute du régime d'Assad aurait dû constituer une opportunité pour établir une autorité judiciaire plus intègre et indépendante, reflétant les principes de justice transitionnelle et de gouvernance responsable. Cependant, la réalité sur le terrain, et sur la base de témoignages recueillis par "Syrians", a révélé l'émergence de structures judiciaires hybrides, importées en grande partie de pratiques locales antérieures hors du cadre officiel, notamment les expériences de la "Hay'at Tahrir al-Sham" et du "Gouvernement de Salut" dans le gouvernorat d'Idleb.

Dans ce contexte, un nouveau poste a émergé: celui de "Chef de la justice / Cheikh", appelé dans le langage populaire et administratif "Cheikh". Les titulaires de ce poste exercent de larges prérogatives dépassant le rôle du procureur général et des présidents de tribunaux, sans que ce poste ait le moindre fondement dans le Code de l'Autorité Judiciaire syrienne, mais par décision du ministère de la Justice en février 2025, qui a supprimé le poste de "Premier Procureur Général" prévu par la loi, soulevant de graves problèmes, car cette décision constitue un dépassement des compétences législatives et la création illégitime d'une nouvelle structure judiciaire. Cela a entraîné une situation de confusion juridique et de contradiction institutionnelle, les décisions administratives et fonctionnelles concernant les juges étant désormais liées à la volonté de personnes nommées hors du parcours judiciaire traditionnel, certaines ne disposant ni de diplôme en droit ni d'expérience préalable dans la magistrature.

Ce phénomène soulève de sérieuses questions sur l'avenir de la justice en Syrie post-Assad, et sur la possibilité de la bâtir sur des bases d'indépendance, de neutralité et de compétence, ou si elle restera captive des allégeances factionnelles, religieuses et idéologiques islamiques. Le poste nouvellement créé n'affecte pas seulement les juges eux-mêmes, mais impacte directement les droits des justiciables, notamment leur droit à comparaître devant une justice indépendante, neutre et spécialisée, un droit garanti par la Déclaration Constitutionnelle (article 43).

À partir de ces préoccupations, l'organisation "Syrians for Truth and Justice" a préparé ce rapport, offrant une analyse approfondie du phénomène du "Chef de la justice / Cheikh", en examinant sa structure, son origine, ses mécanismes de nomination et les prérogatives qui lui sont accordées, ainsi que ses répercussions sur l'indépendance judiciaire.

Pour ce rapport, "Syrians" a mené cinq entretiens approfondis en ligne avec des juges en activité, occupant leurs fonctions dans plusieurs gouvernorats syriens au moment des

entretiens. Leur consentement éclairé a été obtenu après avoir expliqué le caractère volontaire de leur participation et les modalités d'utilisation des informations fournies, y compris la publication de ce rapport. Tous les participants ont préféré conserver l'anonymat ou masquer toute information pouvant les identifier, par crainte de représailles contre eux ou leurs familles. Par conséquent, ce rapport utilise des pseudonymes pour désigner les personnes dont les témoignages sont cités.

Le rapport s'articule autour de six axes principaux: l'émergence du poste de "Chef de la justice / Cheikh" et le mécanisme de sa nomination, l'exigence de parrainage pour la nomination des juges, les fonctions et prérogatives du "Cheikh", sa symbolique, les problèmes structurels qui y sont liés, ainsi que le dossier des juges dissidents et la réintégration des accusés dans des affaires de corruption. Il présente également les normes internationales relatives à l'indépendance et à la neutralité des juges. Enfin, il propose un ensemble de recommandations pratiques visant à corriger ce parcours, à restaurer l'autorité de la loi et des institutions judiciaires, et à garantir que la justice syrienne reste une institution neutre et indépendante, à l'abri de toute influence politique ou idéologique.

Ce résumé en français est basé sur le document original préparé par l'organisation "Syrians for Truth and Justice".

Pour consulter l'intégralité du rapport ainsi que les faits et témoignages qu'il contient, veuillez consulter les liens suivants:

[En anglais:](#)

[En arabe:](#)

À PROPOS DE L'ORGANISATION

"Syrians for Truth and Justice" est une organisation de défense des droits de l'homme, non gouvernementale, indépendante, impartiale et à but non lucratif. L'idée de sa création est née chez l'un de ses fondateurs, motivé par son désir de contribuer à la construction de l'avenir de son pays d'origine, la Syrie, lors de sa participation au programme de bourses pour des pionniers de la démocratie (the Leadership Development Fellowship LDF), conçu par l'Initiative de partenariat américano-moyen-oriental (State's U.S.-Middle East Partnership Initiative MEPI) aux États-Unis en 2015.

Le projet a commencé par la publication d'histoires de Syriens ayant été victimes de arrestation arbitraire, de disparition forcée et de torture, et s'est ensuite développé pour devenir une organisation solide de défense des droits de l'homme, enregistrée au Moyen-Orient et dans l'Union Européenne. Elle s'engage à révéler toutes les violations des droits de l'homme à travers toute la géographie syrienne et par toutes les acteurs au conflit.

Partant de la conviction de "Syrians" que la diversité et la pluralité qui caractérisent la Syrie sont une bénédiction pour le pays, notre équipe de chercheurs et de bénévoles travaille avec dévouement pour surveiller, révéler et documenter les violations des droits de l'homme commises en Syrie principalement depuis 2011, quelle que soit l'entité responsable de ces violations ou le groupe qui en a été victime.